

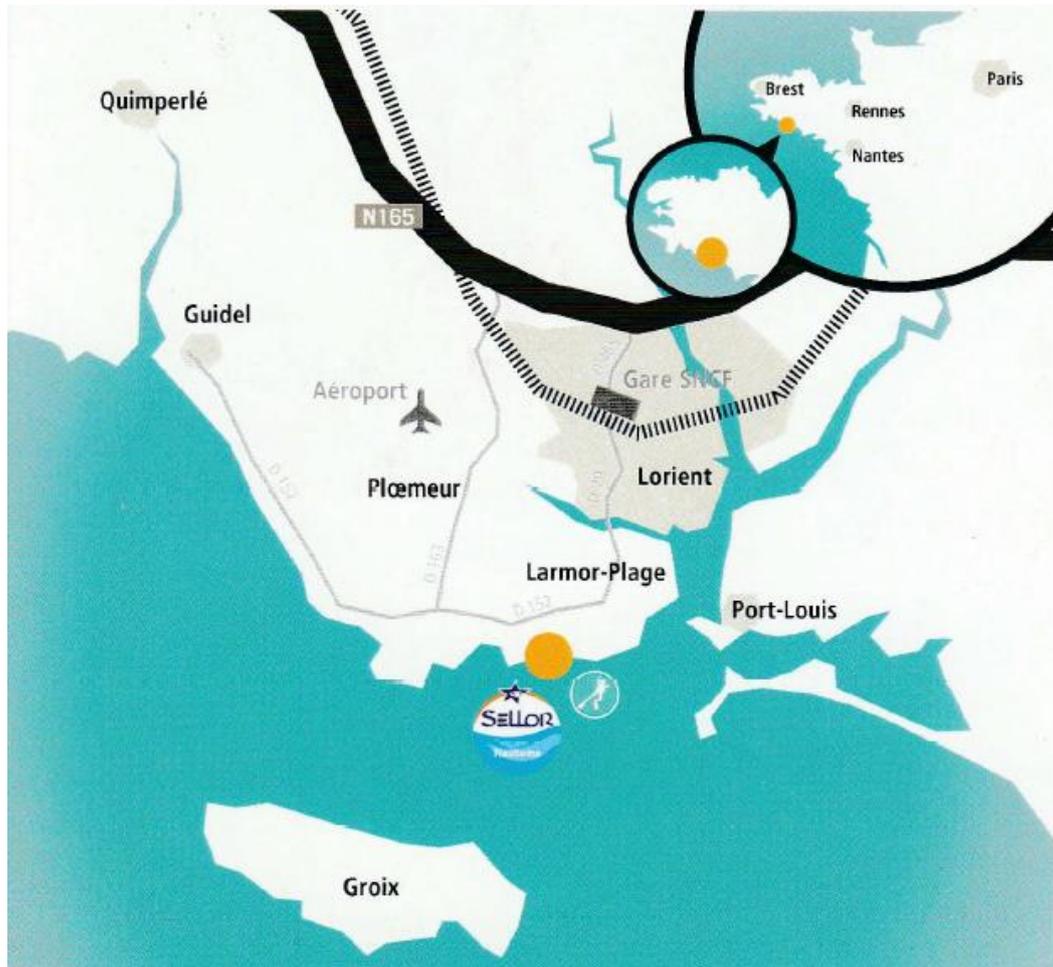
Sortie Larmor Plage du 1er au 02 Juin 2024

Cette sortie est prévue du vendredi 31 mai 2014 (soir) au dimanche 02 juin 2024 (après le repas du midi) à Larmor Plage en Bretagne sud (Morbihan).

Il est prévu trois plongées, 2 le samedi et 1 le dimanche matin.

Trouver le centre :

[Centre nautique de Kerguelen](#) 56260 Larmor-Plage (Morbihan, Bretagne Sud)



Transport :

Véhicules individuels à 3 ou 4 par véhicule en fonction des heures de départ et de façon à utiliser le moins de voitures possible.

Pour bénéficier d'un remboursement :

Remplir la demande de remboursement ([à télécharger ici](#)), y joindre impérativement les justificatifs de frais, (essence*, péage...) et la remettre dès le retour au trésorier.
* Dans le cas de ticket carburant indisponible prendre une photo du cadran de la pompe et joindre la photo.

Perception du matériel le mercredi 29 mai à 20h00 avec chèque de caution de 600,00 € quel que soit le matériel emprunté (si vous ne pouvez pas venir demander à quelqu'un de vous remplacer).

Chacun reste responsable du matériel emprunté jusqu'à sa restitution.

RESTITUTION MERCREDI 05 JUIN

Sortie Larmor Plage du 1er au 02 Juin 2024

Hébergement : (Disponible à partir de 17h00).



DRAPS + TAIES D'OREILLERS FOURNIS PAR LA STRUCTURE

A chacun de prévoir son repas de vendredi soir.

INDISPENSABLE pour pouvoir plonger :

- Votre certificat médical (l'original de moins d'un an)
- Votre passeport de plongée ou votre carte CMAS
- **Pas obligatoire mais fortement conseillé** votre carnet de plongée

ÉQUIPEMENT :

- Location de matériel possible sur place, **à régler directement à la structure**
- Le bloc et les plombs sont fournis par le centre
- Combinaison (ne pas oublier la cagoule)
- PMT, lampe ou phare, moyen de décompression (obligatoire pour les autonomes)
- Une ceinture de lest

Possibilité d'emprunter stab et détendeur au club contre **un chèque de caution de 600,00 €.**

Pensez aussi à emporter :

- Coupe-vent, bonnet, petite bouteille d'eau.
- MERCALME pour ceux qui sont sensibles au mal de mer.
- Sacs poubelle pour ramener le matos mouillé.
- Multiprise pour les chargeurs (téléphone et phare).
- Boules Quiès (il y a toujours quelque part un ronfleur qui s'ignore).

Perception du matériel le mercredi 29 mai à 20h00 avec chèque de caution de 600,00 € quel que soit le matériel emprunté (si vous ne pouvez pas venir demander à quelqu'un de vous remplacer).

Chacun reste responsable du matériel emprunté jusqu'à sa restitution.

RESTITUTION MERCREDI 05 JUIN